



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



SECRETARIAT EXECUTIF

Célébration de la 34^{ème} Journée du CILSS

12 Septembre 2019

Thème :

ACCROITRE LA PRODUCTIVITE DES TERRES PAR LA PROMOTION DE
SOLUTIONS INNOVANTES DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT ET LA
POLLUTION DES COURS D'EAU AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE
L'OUEST

Note Technique

Juillet 2019

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en valeur des terres pour la production agricole est largement tributaire de la disponibilité de la ressource en eau, de sa quantité, de sa répartition dans le temps et dans l'espace et de sa qualité.

Les cours d'eau dans notre espace Sahélien et Ouest africain constituent les principaux réservoirs pour satisfaire les besoins croissants en eau de notre production agricole et de nos activités de pastoralisme, de production industrielle et artisanale, d'activités de loisir et de la préservation de notre environnement et écosystème.

L'essentiel de l'irrigation en termes de prélèvement d'eau et de superficies emblavées, se fait dans notre région autour des grandes artères et bassins que sont le Niger, le lac Tchad, le fleuve Sénégal, le bassin de la Volta.

Le scénario d'un développement socio-économique de notre espace, axé sur une transformation massive de l'agriculture comme indiqué dans nos différentes politiques nationales agricoles, va occasionner des grands prélèvements le long de ces artères principales

En effet, à l'horizon 2025, les prélèvements dans le bassin du fleuve Niger atteindront 11 milliards de m³ d'eau, pour satisfaire un besoin de superficie irriguée en prévision de 596000 ha (rapport CILSS/BRLI /PARIIS-2015).

Selon le même rapport dans le bassin du fleuve Sénégal, près de 5 Milliards de m³ d'eau seront nécessaires pour satisfaire les projections des pays partageant ce fleuve, pendant que dans les bassins du lac Tchad et de la Volta cumulés, environ 2,8 milliards devront être prélevés pour satisfaire rien que les projections pour l'irrigation à l'horizon 2025.

Ces importants besoins font face à des cours d'eau dont les potentialités sont encore importantes (la moyenne interannuelle du volume écoulé du Niger sur la période de 1970 à nos jours, est estimée à environ 160 milliards de m³ d'eau - source ABN) mais, confrontés de plus en plus à la problématique à la fois de l'envasement et de l'ensablement des lits et du rejet polluant d'effluents divers résultant de diverses activités anthropiques.

Les agriculteurs Ouest Africains et Sahéliens notamment les maraichers, usant des eaux de surface, sont confrontés à la fois à l'apparition de plus en plus de dunes de sable dans les lits des fleuves qui réduisent progressivement leur accès à l'eau et l'usage d'une eau polluée en amont par les rejets d'effluent sans traitement issus des activités agricoles et industrielles notamment les pesticides et engrais chimiques . Ces

rejets influent directement sur la qualité de leurs productions et menacent directement la productivité de leurs aménagements à moyen et long terme.

L'aridification du climat et la diminution des débits observés, depuis plusieurs décennies dans les bassins en Afrique de l'Ouest et au Sahel, associées localement à une pression foncière, ont fortement contribué à la dégradation généralisée des ressources eau et à l'aggravation de l'érosion hydrique et éolienne, concourant directement à l'ensablement des cours d'eau drainant ces bassins. Ces phénomènes amplifiés d'année en année par les sécheresses récurrentes fragilisent les conditions de vie des populations et la biodiversité du bassin et impactent ainsi les capacités des producteurs.

L'érosion hydrique et l'ensablement constituent une menace grave pour les ressources en eau, ils contribuent sensiblement aux baisses importantes de 40 à 60% des écoulements moyens annuels à l'aval avec quelques fois des arrêts d'écoulement comme celui observé sur le fleuve Niger à la hauteur de Niamey en 1984.

La majorité des cours et plans d'eau de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel et leurs affluents traversent des zones désertiques ou des plateaux dans lesquelles ils sont encaissés entraînant systématiquement d'une part des apports éoliens de sables désertiques et d'autre part des apports sédimentaires massifs issus des versants encaissant les cours d'eau. La dégradation du couvert végétal due en partie à l'action de l'homme et en grande partie au phénomène de sécheresse, accentue les vitesses d'écoulement des affluents entraînant avec elles d'importants dépôts de sable et de vase vers les lits des principales artères et plans d'eau.

L'action de l'homme, au-delà du phénomène climatique, notamment le rejet d'effluents pollués provenant de nos activités industrielles et agricoles notamment, dans nos fleuves, sans aucun traitement, constitue dans un cercle vicieux une menace majeure pour l'exploitation optimum et durable de la ressource pour accroître la production agricole.

Les résultats d'une étude menée par des universitaires de l'Université Abdou Moumouni de Niamey en 2015 sur la pollution du fleuve Niger indiquent « une pollution importante des eaux du fleuve Niger » avec la conclusion que « La plupart des paramètres physico-chimiques déterminés montrent que les eaux du fleuve ne respectent pas les normes en matière de qualité des eaux de surface à travers le monde » et que cela est malheureusement du fait de l'activité humaine. L'étude démontre que dans une relation de cause à effet, l'activité de l'homme en déversant des effluents non traités et sur enrichis en NPK occasionnaient la prolifération de la jacinthe d'eau directement responsable dans bien des cas de l'encombrement des chenaux d'amenée de l'eau du fleuve vers les canaux d'irrigation. Ces conclusions

peuvent s'extrapoler sur nos grandes artères en Afrique de l'Ouest en prise avec une pollution menaçant directement non seulement le développement de l'agriculture mais aussi l'écosystème et les biotopes existant autour de ces cours d'eau. Selon cette étude, il y a une nécessité urgente de faire un plaidoyer pour étendre et approfondir ces observations tout le long du fleuve en vue d'en appréhender le phénomène dans toute son ampleur et s'imposer une large sensibilisation et prise de conscience de tous les usagers du fleuve, les décideurs et les partenaires au développement. (Source - Impact de la pollution anthropique du fleuve Niger sur la prolifération de la jacinthe d'eau - Rabani ADAMOU1*, Bassirou ALHOU2, Zibo GARBA3 – 2015 IN Journal des Sciences)

Ces deux phénomènes d'envasement/ensablement d'une part et de pollution croissante, s'ils ne sont pas pris en compte seront dans le futur, des éléments de contraintes fortes pour le développement de la production agricole.

En résumé toutes les études montrent qu'il est urgent :

- de mieux comprendre et quantifier avec plus de précision les apports de sédiments dans les cours d'eau,
- de faire une large sensibilisation sur les rejets des effluents non traités dans le milieu naturel des cours d'eau et la dégradation massive du couvert végétal dans les bassins des cours et plans d'eau et leurs affluents
- de capitaliser et appuyer les organismes de gestion des bassins à mettre à plus grande échelle les connaissances acquises notamment dans plusieurs projets de protection des berges des fleuves et des lacs,
- de sensibiliser les décideurs pour le renforcement des politiques et textes réglementaires sur la pollution et la dégradation des berges des cours d'eau
- de favoriser des actions synergiques multi acteurs et régionales pour optimiser les impacts

II. LA RESPONSABILITE DES ACTEURS REGIONAUX

Cependant, les Etats Ouest africains et Sahéliens conscients de la problématique et du besoin d'une plus forte gestion de la ressource partagée dans ces bassins, ont créé autour de ces grandes artères - dont la principale caractéristique est que les ressources en eau sont transfrontalières- des organismes de bassins dont l'une des principales missions est de promouvoir une gestion optimum et partagée de la ressource, en assurant sa pérennité et son exploitation durable pour les besoins diversifiés de développement.

Dans cette mission, l'objectif de préservation de la ressource touche les aspects importants de lutte contre l'ensablement des cours d'eau et leurs pollutions, à travers

des programmes et projets qui nécessitent des investissements importants et un besoin de plaidoyer permanent.

Les axes d'interventions dans ces programmes doivent viser des actions directes sur le phénomène, par le renforcement des capacités des populations des différents bassins et l'amélioration de leurs connaissances sur les processus d'envasement et de pollution et sur la protection physique des cours d'eau et leurs bassins contre l'envasement, l'ensablement et la pollution. Ils doivent viser aussi des actions indirectes telles que la mise en place des mesures d'adaptation au changement climatique ainsi que de résilience des populations vivant dans ces bassins, notamment en terme de production et telles que le renforcement des outils d'aide à la décision qui permettront de prendre et d'appliquer les meilleures décisions pour les bassins.

Malgré ces efforts de nos Etats et de différents acteurs, le phénomène reste inquiétant et nécessite une action plus forte et plus collective pour y faire face.

Le CILSS dont l'objectif essentiel est de lutter contre les effets de la sécheresse et d'assurer la sécurité alimentaire à travers entre autres, la valorisation du vaste potentiel hydrique de la région sahélienne et Ouest africaine, est directement interpellé par ces menaces sur nos réservoirs d'eau amplifiées d'année en année par les sécheresses récurrentes.

A travers la thématique de cette journée, il s'agira essentiellement pour le CILSS assurant par ailleurs la gestion du CSP, de contribuer à la connaissance des deux phénomènes et aux actions déjà entreprises par divers acteurs notamment les Organismes de bassins, pour faire face, d'assurer un partage des acquis et des difficultés et contraintes liées au combat contre l'envasement et l'ensablement des cours d'eau et la pollution, et d'appuyer les perspectives.

III. OBJECTIF DU CHOIX DU THEME DE LA JOURNEE CILSS 2019

Le choix du thème de la 34^{ème} journée « **ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITE DES TERRES PAR LA PROMOTION DE SOLUTIONS INNOVANTES DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT ET LA POLLUTION DES COURS D'EAU AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST** » est une expression de l'inquiétude du CILSS face aux menaces majeures sur nos ressources en eau qui peuvent compromettre tous nos efforts de développement futur.

L'organisation de la journée du CILSS sur cette thématique constitue donc une contribution à la réflexion urgente sur la problématique de l'ensablement/envasement et de la pollution des cours d'eau.

Elle visera à porter un plaidoyer pour :

- (i) mieux faire connaître l'ampleur de la problématique par le large public et ses impacts potentiels sur la production agricole à long terme ;
- (ii) mieux faire connaître les actions déjà engagées par les acteurs notamment les Organismes de Bassin sur ces deux phénomènes de l'ensablement/envasement et de la pollution des cours d'eau;
- (iii) partager et enrichir les idées et axes d'actions à entreprendre pour améliorer et amplifier les acquis dans cette lutte contre ces deux phénomènes.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

- (i) Les causes et les impacts potentiels de l'envasement/ensablement et la pollution des cours d'eau sont mieux appréhendés par nos populations à divers niveaux de responsabilité et d'action ;
- (ii) Les actions engagées par les différents acteurs sont connues, notamment les Organismes de Bassins et les Etats ;
- (iii) Les idées ou axes d'actions pour renforcer les solutions actuelles sur la problématique sont partagées et enrichies et mises à la disposition des acteurs.

V. ACTIVITÉS PRÉVUES

Les activités prévues seront :

- Des exposés et débats sur la problématique de l'envasement/ensablement des cours d'eau et leur pollution ;
- La diffusion à travers la télévision, la radio et la presse écrite du discours du Président en exercice centré sur le thème de la Journée ;
- La production et dissémination des affiches et dépliants dans tous les Etats membres, pour permettre une meilleure compréhension du thème par toutes les couches de la population et une plus grande sensibilisation des acteurs du développement.

Particulièrement au niveau de chaque **Etat membre**, il s'agira, en relation avec les services techniques spécialisés et les organismes de bassin siégeant les cas échéants, de :

- (i) Mettre en place une commission nationale d'organisation de la journée du CILSS ;

- (ii) Diffuser l'allocution du Président en exercice du CILSS ;
- (iii) Préparer des communications scientifiques sur le thème de la journée
« ACCROITRE LA PRODUCTIVITE DES TERRES PAR LA PROMOTION DE SOLUTIONS
INNOVANTES DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT ET LA POLLUTION DES COURS
D'EAU AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST » ;
- (iv) Organiser une conférence débat sur la base de la communication ;
- (v) Transmettre au CILSS : un rapport complet d'exécution de la journée, l'ensemble des communications scientifiques présentées, les copies des différentes conférences et des débats télévisés organisés dans le cadre de la journée, pour compte rendu et archivage.

VI. PERSPECTIVES POST JOURNEE

A l'issue de la journée du CILSS, il s'agira pour le CILSS et ses Etat membres, et ses partenaires , et sur la base des recommandations issues des différents échanges nationaux, de : (i) Renforcer son action de concertation avec les acteurs principaux sur la question, notamment les organismes de bassin ; (ii) Viser des actions communes permettant une meilleure gestion et partage des connaissances sur la question(réseau, plateforme, forum d'échange et d'apprentissage...), (iii) Identifier des pistes de renforcement de l'action de ces acteurs principaux et des Etats dans une démarche régionale de plaidoyer pour la prise en compte renforcée de la problématique dans nos stratégies et politiques de développement et pour l'accroissement des financements.